LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUM EDMONTON, JEUDI, 8 JUILLET, 1909. NUMERO 40

CONVENTION NATIONALE DE VONDA

Tel qu'il avait été annoncé les grandes fêtes religieuses et nationales de Vonda ont eu lieu les 29 et 30 juin derniers.

Jamais encore la jeune ville de Vonda n'avait vu defiler tant de distingués visiteurs, et ses rues envahies par un peuple si nombreux.

Nous avons remarqué surtout, Sa Grandeur Mgr Albert Pascal, eveque de Prince Albert, l'hon. Alp. Turgeon, Procureur Général de la Saskatchewan, l'hon. Sénateur Davis, l'hon. Juge McGuire, les RR. PP. Delmas, Paillé, Bigonnèse, Nanzig et Pascal; et les délégués de Delmas, Battleford, Viscount, Peynton, Prince Albert, Howell, Fish Creek, etc, etc.

Le congrès aurait été encore plus imposant sans certaines menées qu'il vaut mieux passer sous silence.

Mgr l'Evêque a été reçu à la gare par Monsieur le Curé, les marguillers et tous les membres du cercle St-Jean Baptiste qui, precédés d'une cavalcade, ont défilé en bon ordre devant Sa Grandeur.

A 3 heures p.m. commença une cérémonie religieuse, la bénédiction de notre magnifique cloche. D'abord, Monsieur Am. Gauthier, président du cercle, présenta à Mgr une adresse remplie de bons sentiments. Mgr y répondit par des paroles qui allèrent droit au coeur de tous. C'est, pour ainsi dire, du lit qu'il s'est arraché, pour se rendre à Vonda, car Mgr souffre encore des suites d'une violente fluxion de poitrine, contractée au cours de ses longues courses apostoliques. "Les docteurs m'ont défendu de parler, dit-il, mais comment puis-je me taire lorsque mon coeur déborde de saintes émotions. Cette jolie église, ce bon presbytère, tout ce que je vois ici atteste la bonne volonté, l'énergie et la générosité du Curé et de ses chers ouailles. Je vous félicite tous, conclut-il, de votre esprit de foi et de votre patrotisme."

Puis commence la cérémonie de la bénédiction de la cloche par Monseigneur. Le R. P. Lambert, curé de Beauceville, P.Q., prêche en français, le R. P. Androwkovicz, en galicien et Monsieur le Curé dit quelques mots en anglais.

Les parrains et marraines étaient, l'hon. Forget, lieutenant-gouverneur et Mme Forget, l'hon. Alp. Turgeon et Mme Turgeon, l'hon. Sénateur Davis, l'hon. Juge McGuire, M. Beng, M. Prince et Mme Prince, M. Richard et Mme Richard, M. McCraney, député à Ottawa, M. et Mme Totzkee, M. et Mme Am. Gauthier, M. et Mme X. M. le Lagacé, Dr Doiron et Mme Doiron, M. et Mme Loiselle, M. et Mme LeRoux, M. et Mme Rentiers, M. et Mme Jos. Lachance.

A 5.30 p.m., un banquet fut offert aux parrains et marraines; d'autres tables étaient aussi garnies de paroissiens et d'étrangers.

Au dessert, M. le Dr Doiron présenta une adresse de bienvenue à l'hon. Alp. Turgeon et M. LeRoux à MM. McCraney et Totzke, députés, ainsi qu'au sénateur Davis, lesquels répondirent avec effusion.

A 8.15 eut lieu l'ouverture de la Convention. L'assistance était bonne et la salle de 60 x 30 bien remplie.

M. le Curé Bérubé, directeur-général du Cercle, est prié de présider, et M. T. D. Thibault, secrétaire du Cercle de Vonda, agit comme secrétaire de la convention.

Après une courte prière, M. le Président expose l'objet de cette réunion, qui d'ailleurs, dit-il, est bien compris par tous ceux qui y sont accourus. Nous unir, pour nous défendre, trouver les meilleurs moyens pour renforcer notre élément dans cette province, et le conserver dans les excellentes traditions apportées de la Province-mère de Québec.

Le R. P. Delmas, présente la première motion: 'Que tous les catholiques de langue française se forment en une société de St-Jean Baptiste, que la dite société soit fortement organisée, en établissant un cercle dans chaque centre ou groupe français et qu'un comité provincial soit formé de deux représentants nommés par chaque cercle, lequel comité sera réglé par un comité exécutif, composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois directeurs, et se réunira en convention plénière au moins une fois par année."

Le Père Delmas appuya sa motion d'un discours que nous voudrions pouvoir publier en entier. Peu de congrès Canadiens-Français en ont entendu d'aussi puissants. Quoique né en France, le Rév. Père s'est identifié avec le Canada. Il connait notre histoire dans ses intimes détails et il a su trouver pour célébrer nos origines nationales des accents qu'aucun Canadien né au pays ne saurait surpasser. La naissance de la Société St-Jéan Baptiste à Montréal, à Québec, ses immenses développements à travers les vieilles provinces de l'Est et les Etats de l'Union Américaine, rien ne lui échappe. "Qui dira le bien accompli par cette bénie société, s'écriait-il!... Cependant, on peut dire qu'elle produirait des fruits encore plus grands, si son organisation était plus complète. Voilà pourquoi nous voulons que notre société St-Jean Baptiste, de la Saskatchewan, repose sur les cercles locaux dont la convention annuelle, sous la conduite du comité exécutif, ne sera que la résultante."

L'hon. Turgeon seconde la motion. Dans un discours d'une demi-heure, il nous fit le tableau de la Province de Saskatchewan, de la position que les nôtres y occupent déjà et de ce qu'ils pourraient y être. Nous aurions désiré que ceux qui dans l'Est doutent de la vivacité du sentiment national dans les provinces des prairies, entendissent cet orateur.

Il nous rappelle que déjà il y a six ans, une tentative de société nationale a été faite; que si depuis l'organisation n'a pas été plus vivante, c'est dû aux circonstances et surtout au fait que les unités d'action lui manquaient, c'est-à-dire les cercles locaux. Maintenant que l'on commence par là, il n'y a pas de doute du succès. La convention actuelle est de bon augure.

Le R. P. Bigonnèse appuie la motion par un discours élaboré et rempli de bons conseils. Puis M. le Président présente M. Am. Cléroux, instituteur qui vient diriger l'école séparée de Vonda.

M. Cléroux électrise l'assemblée par sa parole chaude et éloquente. Voici un colon qui va semer autre chose que du blé. Il nous parle avec une émotion intense et communicative de cette province de Québec, qu'il vient de quitter. Il prêche l'union. C'est grâce à nos divisions si certains droits nous ont été enlevés. Il cite l'exemple des grands patriotes, surtout de Lafontaine, qui, après nous avoir conquis le gouvernement responsable et remis notre langue à sa place naturelle, renonça au pouvoir plutôt que de sacrifier ses principes.

Mercier, dont il exalte le devise: "Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous." L'assemblée entière l'acclame. Monsieur Cléroux a, du premier coup, conquis une place d'honneur parmi les patriotes de la Saskatchewan.

Puis la motion est votée à l'unanimité et avec enthousiasme.

Monsieur le Juge McGuire présente la deuxième motion: "Que cette convention envoie aux catholiques des autres nationalités, en dehors de l'élément français, l'invitation de se former en société, et que chaque branche de cette organisation catholique soit représenté dans un comité fédéral, choisi par l'évêque de chaque diocèse.

En répétant en bon français sa motion, l'hon. Juge s'attire les bravos répétés de l'assemblée. Puis dans un discours de maitre, il célèbre le besoin d'union, félicite les promoteurs de cette convention et espère que les autres nationalités vont suivre notre exemple.

Personne ne peut être froissé de ce que nous nous associons pour mieux promouvoir nos intérêts, défendre nos droits, pourvu que nous respections ceux des autres, et c'est ce que les Canadiens ont toujours fait. Le Père Nanzig seconde cette motion.

Le Sénateur Davis dans un discours irréprochable paye un tribut d'éloges aux Français du Canada. —Ils ont été les premiers dans Québec et ici dans l'Ouest. Pendant longtemps ils furent à peu près seuls avec les sauvages dans ces immenses régions. L'hon. Sén. a vu les anciens missionaires a l'œuvre. Il dit son admiration sincère pour ces pionniers de l'évangile et de la civilisation. Personne ne les a jamais égalés en dévouement.

(A suivre)

A. P. BERUBE,
Prés. de la Convention.
J. D. THIBAULT,
Secrétaire.

Le manque d'espace nous oblige à remettre au numéro suivant la fin du compte-rendu de cet intéressant congrès.

(N.D.L.R.)

EXPOSITION D'EDMONTON

Une température absolument idéale de juin finissant, une foule énorme et radieuse, des drapeaux mélant dans une "entente cordiale" les couleurs tricolores aux couleurs britaniques et américaines, voilà la vision qui demeure du jour d'ouverture de nos fêtes.

Ce fut certes une journée de bon augure pour le succès final, et à condition que l'enthousiasme ne décrut pas on pouvait compter sur un véritable triomphe.

Et le succès a dépassé les prévisions les plus hardies.

Les efforts des dévoués directeurs de l'Exposition ont reçu un digne couronnement, par les quarante mille entrées enregistrées aux différentes portes, donnant accès aux terrains de l'exposition.

L'affluence des étrangers, venus de toutes les parties de la province pour assister à notre exposition, était énorme et certainement l'on peut l'évaluer à plusieurs milliers.

Dans tous les hôtels pas une chambre n'était vacante et quantité de maisons privées hébergeaient des hôtes.

Il faut aussi mettre en ligne de compte les tentes nombreuses édifiées çà et là, dans les bosquets un peu éloignés de la ville, et l'on pourra se faire une idée approximative de l'aspect actif de nos rues, quand tous ces étrangers joints à nos très nombreux Edmontoniens se pressaient le long des trottoirs pour assister aux parades.

La grande attraction du premier jour de fêtes était la parade si impatiemment attendue des Indiens d'Hobbema.

Aussi, bien avant l'heure fixée pour le défilé, n'y avait-il plus une place vacante le long des trottoirs bordant l'avenue Jasper, depuis la Première rue jusqu'à l'avenue Syndicate; et ce fut avec une curiosité bien légitime que l'on vit défiler ce spectacle des anciens jours de l'ouest: une théorie de guerriers rouges au visage bariolé, la chevelure ornée de plumes, et vêtus d'accoutrements bizarres.

Tant à cheval qu'en voiture, ils étaient bien 300; peut-être les Indiens montés eussent-ils été saffisants, car nous devons reconnaître qu'ils monopolisaient à eux seuls tout le pittoresque du défilé.

Quoi qu'il en soit, le spectacle était fort curieux et il est à douter qu'il se reproduise de sitôt.

Peu après, 2 heures, le Lieutenant-Gouverneur arriva aux terrains de l'exposition pour procéder à la cérémonie d'ouverture, son arrivée fut saluée par le "Dieu sauve le roi" joué par toutes les fanfares.

Du haut de la tribune du Jury. Son Excellence prononça quelques mots brefs où il félicitait les organisateurs sur leur succès et sur la température splendide, puis il déclara l'exposition ouverte.

Avec le très légères variantes les attractions furent les mêmes durant les quatre journées de fêtes.

Il y avait là sans nul doute une lacune dans l'organisation et l'on eut certainement plus intéressé en variant chaque jour les artistes chargés de distraire, entre les courses, le public des tribunes.

Reconnaissons toutefois que les artistes présentés étaient excellents, le quator de Cowboys était un groupe de merveilleux chanteurs, les charmantes filletes Gladstone étaient aussi gracieuses qu'agiles acrobates, le trio Smiletta était supérieur aux barres fixes.

Quotidiennement aussi il y avait une ascension de ballon avec descente en parachute.

Les courses furent superbes et bien de nature à réjouir les nombreux amateurs de chevaux que compte la région.

Courses attelées, montées, courses d'obstacles, toutes furent très attrayantes et donnèrent lieu à d'ardentes contestations.

Il y avait de nombreux engagements, et quelques-uns des chevaux etaient venus de plusieurs centaines de milles.

Les courses furent certainement l'attraction suivie avec intérêt par le plus grand nombre. Nous croyons qu'il y aura place l'an prochain pour une amélioration dans le système de départ tel qu'il eût lieu cette année.

Beaucoup l'ont trouvé trop lent.

La pluie rendit la piste un peu lourde durant les deux derniers jours, et un accident, d'ailleurs sans grande gravité se produisit à l'avant dernière course.

Un cheval monté par un Français, M. Lecoq, de Millardville, fit panache au dernier obstacle du steeple chase et s'abattit complètement sur son cavalier.

Relevé en hâte, celui-ci paraissait devoir être sérieusement atteint, mais un examen médical dissipa toutes les inquiétudes.

Durant la cavalcade d'animaux qui eut lieu, ainsi qu'à l'ordinaire, le dernier jour d'exposition, il fut aisé de se rendre compte de l'importance acquise cette année par cette branche, dirons-nous, de l'exposition.

Les vaches courtes - cornes (Shorthorn) formaient sans contredit le troupeau le plus nombreux, et de l'avis de tous les intéressés, les animaux qui le composaient dépassaient en beauté tout ce que nous avions vu les années précédentes.

Les Jerseys, les Holsteins et les Ayrshires étaient fort bien représentées aussi, comme laitières, les vaches de ces races nous ont parues sensiblement égales, mais l'on doit dire que chacune devait atteindre au maximum comme rendement de lait.

Les taureaux étaient superbes tout simplement, et nous avons vu beaucoup de fermiers rester muets de surprise et d'admiration devant ces imposantes masses de chair.

Les étalons Clydes, Percherons, et les juments poulinières n'étaient pas inférieurs, sinon supérieurs à l'an passé, et là aussi tous les premiers prix ont été décernés.

L'exposition de poules, installées près du bâtiment des Arts, fut très visitée, Plymouth Rocks barrées, Wyandottes, etc., ont fait l'émerveillement de plus d'un citadin.

En contemplant tous ces animaux magnifiques, ces volailles superbes, nous n'avons pu nous empêcher de regretter profondément l'abstention de nos fermiers de nationalité française, à exposer.

Il est triste à dire que jamais, nous n'avons eu la consolation de lire un nom français sur l'écriteau attaché à la stalle ou à la cage de quelque animal ou volaille que ce fut...

Disons de plus qu'il en est de même ou à peu près pour les exhibitions de grains, de légumes, de produits de ferme, etc.

A quoi tient cette inertie? A de l'insouciance, sans nul doute, car personne ne soutiendra de bonne foi, que dans toutes les fermes nombreuses de nos Canadiens-français de la région, on n'aurait pu trouver un animal qui fut digne de retenir l'attention du jury!...

Nos fermiers ne s'imaginent point le tort qu'ils se font à eux-mêmes et à notre nationalité, en se retranchant de toutes ces manifestations agricoles...

Quelle opinion veulent-ils que leurs compatriotes aient de leur science en agriculture et en élevage s'il ne leur ait jamais donné de contempler leurs produits.

Une initiative prise dans ce sens par quelques fermiers serait une véritable oeuvre patriotique, et ne tarderait pas à porter ses fruits...

En dehors des produits agricoles et ménagers, il y avait à l'exposition toute une importante exhibition des travaux de nos industries locales, et des marchandises vendues par nos commerçants.

Ces articles ont été très admirés et tous faisaient honneur au marché local.

Mentionner tous les exposants serait trop long pour la place dont nous disposons, aussi nous en abstiendrons nous.

Nous disions au début de cet article que l'on avait enregistré 40,000 entrées durant les quatre jours de fêtes.

Le 1er juillet a détenu le record avec 12,000.

En tout temps les tribunes furent combles et l'on estime à pas moins de 3000 personnes l'assistance journalière qui suivait de là les courses.

Devant ces chiffres on voit que l'exposition cette année fut un franc succès, et les directeurs peuvent compter, sinon sur un bénéfice important, du moins sur une balance de leurs opérations financières, et si l'on considère tous les sacrifices indispensables à un réussite telle que celle de cette année, on conviendra que notre exposition fut un bon succès.

De leur côté, les nombreux commerçants qui avaient installé des comptoirs à l'intérieur des terrains, ont fait des affaires d'or.

Nous ne mentionnerons qu'un exemple, parce qu'il nous intéresse plus particulièrement.

Grâce au concours dévoués des dames et des jeunes filles de la paroisse de St-Joachim, le restaurant installé au bénéfice de l'église a produit la jolie somme de $750!...

Voilà, n'est-il pas vrai, un succès magnifique. Les dépenses ne s'élevant pas à plus de $250, grâce aux dons nombreux, c'est un bénéfice de $500 qui va être versé au fonds de l'église.

Tous ceux qui ont contribué à ce succès, méritent des félicitations bien vives.

En résumé l'on peut dire qu'envisagée à, tous points de vue la quatrième exposition d'Edmonton fut un grand, très grand succès, et nous enregistrons avec plaisir la promesse que l'an prochain on cherchera à faire mieux encore.

NOUVELLES REGIONALES

CLUNY

Lundi, nous avions l'honneur de recevoir au milieu de nous, Monseigneur Legal, évêque de St-Albert, accompagné des RR. PP. Rioux et Simonin.

Sa Grandeur fut reçue à l'arrivée du train de Calgary par le R. P. Levern, de la mission de Blackfoot et M. J. A. Maynard, marchand de Cluny.

Après une courte visite chez M. Maynard, qui profita de la présence de Sa Grandeur pour faire bénir sa famille et sa maison, Mgr Legal se rendit à la Mission où le personnel du couvent lui fit une belle réception.

Le lendemain, Sa Grandeur célébra la messe et fit un sermon aux Indiens, puis il souhaita la bienvenue aux Canadiens nouvellement arrivés, qui s'étaient fait un devoir d'aller rendre hommage à leur évêque.

La cérémonie de la confirmation suivit la messe. Outre quatre Indiens, quatre Canadiens furent confirmés. Les parrain et marraine de ces derniers furent M. J. A. Maynard et la Révérende Soeur Supérieure.

Le choeur de chant était sous la direction de Soeur Saint Zénon et de Soeur Marie Thérèse.

Soeur Gilberte accompagnait à l'orgue.

Les chants et la musique atteignirent à la perfection.

Après la messe chacun se rendit au couvent où une réception cordiale fut faite à tous.

Un copieux déjeuner fut servi, à l'issue duquel une très intéressante séance eut lieu, donnée par les élèves Indiens du couvent.

Tous se tirèrent à merveille de leur tâche et les auditeurs témoignèrent leur satisfaction de façon visible en applaudissant les petits acteurs et en félicitant vivement leurs dévouées maîtresse.

Trois nouveaux colons viennent d'arriver.

Ce sont MM. Jos. Simard, de St-Jean, J. B. Rémillard et A. L'Heureux, de l'Acadie.

Ces Messieurs viennent faire le commerce de foin ici, ils amènent avec eux tout leur outillage, presse à foin, etc.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

RIVIERE-QUI-BARRE

Pour la première fois nous avons célébré, ici, la fête nationale canadienne-française.

En raison de la célébration de St-Albert, la date choisie fut le 23 juin.

Il y eut grand'messe et sermon de circonstance par le Rév. Père Lebray, de la réserve Alexander.

Après la messe, les patriotes se réunirent à la Salle Poirier, où des discours furent prononcés.

On chanta des chansons patriotiques et des rafraîchissements furent servis.

En somme nous eûmes une jolie fête... et nous nous promettons bien de faire mieux l'an prochain.

LAC ST-VINCENT

Le mois dernier était célébré le mariage d'un de nos plus actifs concitoyens, M. J. B. Michaud, avec Mlle Rose Alice Martin.

Ce fut M. le Curé Cadieux qui donna la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient MM. A. Brosseau et A. Poirier.

De nombreux parents et amis étaient présents à la cérémonie et ce fut une charmante fête de famille.

Il y eût un bal très réussi apres le dîner et l'on dansa jusqu'au jour suivant.

VONDA

Le banquet offert par les dames de la paroisse aux parrains et marraines de la nouvelle cloche et aux délégués de notre convention nationale a été un grand succès et a mérité des chaleureuses félicitations de la part des visiteurs.

Nous devons d'une manière toute particulière présenter nos félicitations aux comités qui ont si bien fait les choses.

Les sports ont eu lieu mercredi après-midi. Dans les courses de chevaux, nos amis de Fish ont remporté la victoire sur toute la ligne. Il est évident que pour entrer en lice avec eux il faut avoir des chevaux de premier ordre. En revanche les jeunes garçons de Vonda ont remporté une victoire brillante en battant ceux d'Aberdeen dans une joute de Baseball par un score de 14 à 3 en faveur de Vonda.

Les invités et autres ont admiré notre choeur de paroisse qui, sous la direction de notre maître de chapelle, M. Lalonde, s'est maintenu à la hauteur de la circonstance. Une voix qu'on aime toujours à entendre, est celle de M. Paré, autrefois d'Edmonton, dont le talent vocal serait apprécié dans n'importe quel grand centre du Canada. Nous pouvons aussi nous féliciter de deux bons organistes en MM. Valentin Von der Velve, organiste diplômé de Bruxelles (Belgique) et M. Th. Thibault, qui a suivi des cours de musique à Québec et à Charlottetown. Ce dernier nous rend le grands services en agissant comme secrétaire de notre Cercle St-Jean Baptiste, et pendant notre convention il s'est montré d'un dévouement qui a été fort apprécié.

Parmi les nouveaux arrivés ici, notons Mme Casavant et M. et Mme Menard, du Dakota Nord, qui sont ici en visite chez leurs enfants. Ils sont tout étonnés du progrès de notre centre, surtout au point de vue religieux et paroissial. Nous avons plus fait ici, dans 2 ans que dans certaines paroisses dans 20 ans.

M. L. A. Letourneau, apres avoir visité les trois provinces Manitoba, Saskatchewan et Alberta s'est arrêté ici et a décidé de s'y installer; il va tout probablement faire l'acquisition d'une grande ferme.

NOTES PERSONNELLES

Lundi dernier nous avons eu à nos bureaux la visite de M. Auguste Carrier, député du comté de Lévis au Parlement fédéral.

M. Carrier qui fait un voyage d'étude dans l'Ouest revenait de Vancouver.

Le député de Lévis ne nous a pas dissimulé qu'il se sentait bien proche d'être enthousiaste de l'Ouest, tellement tout ce qu'il a vu l'a satisfait.

M. Carrier qui représente une considérable maison d'épicerie et de liqueurs s'est occupé activement, durant son court séjour, de jeter les premières bases de l'établissement d'une succursale de sa maison, ici.

C'est là une preuve probante que notre pays l'a séduit.

Nous pouvons compter sur un éminent partisan de notre cause de plus en Province de Québec.

Mardi matin a été célébré le mariage de M. Philippe Lambert avec Mlle Anna Bonneau, en l'église de St-Joachim.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Naessens.

Après le déjeuner qui eut lieu chez le père du marié, M. E. Lambert, les nouveaux époux partirent pour le sud.

De retour de leur voyage ils demeureront Septième rue.

Nous leur présentons nos meilleurs souhaits.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 13

(Suite)

Mais là-bas, près de la guérite où s'abritait Nancy, la cigarette de Luc piquait l'ombre d'un point rouge.

Ghislaine regarda fixement ce point mystérieux et cette bonne parole elle ne la trouva pas!...

Bertrand, d'un salut glacé et cérémonieux, prenait congé d'elle.

N'aurait-elle donc pas un mot pour le retenir?...

"Non! qu'il s'éloigne.. qu'il s'en aille!..." songea-t-elle, lasse à en pleurer.

Les tziganes recommençaient la valse lente...

"Discuter... discourir... je souffre trop!..." murmura Ghislaine douloureusement.

Et elle enfouit son visage dans les plumes de son éventail, heureuse de rester seule.

Mais presque aussitôt quelqu'un marcha vers elle d'un pas rapide, nerveux.

Sans voir qui venait, Ghislaine le devina, elle reconnaissait ce pas...

Elle devint extrêmement pâle.

"Vous êtes là... seule?... demanda-t-on très bas.

—Oui!...

—Alors vous permettez?..."

Une chaise fut attirée, le sable cria... et la cigarette de Luc piqua l'ombre auprès de la guérite qui abritait Ghislaine.

D'abord le jeune homme ne parla point.

Puis sourdement il dit:

"Je vous cherchais pour.... pour vous demander: est-ce vrai ce que vous m'avez dit aujourd'hui?...

—Ah! recommencer, songea-t-elle, recommencer!..."

Elle tarda à répondre, puis prenant bien sa respiration:

"On ne doit jamais mentir!.." déclara-t-elle.

Alors il répondit: "Jamais rien ne m'a fait tant de peine!"

Ah! Il disait comme elle.... les mêmes mots...

Profondément remuée, il fallut à la jeune fille un terrible effort pour répondre avec enjouement:

"Vous vous en consolerez.

—Non, dit-il la voix douloureuse, je ne m'en consolerai pas.

—Bah! ce sera vite passé!

—Non, cela ne passera pas... je le sens.... je le sais...

—D'ailleurs, vous épouser, moi c'est impossible... je n'accepterai pas que pour moi vous renonciez à vos rêves... vous les regretteriez, j'en serais trop malheureuse!...

—Jamais je ne regretterais... Ah! comment faut-il vous le dire?... bien que vous ne m'aimiez pas, j'aurais été si heureux avec vous!

—N'y pensez plus.

—Impossible, quand je vous vois...

Il est facile de ne plus me voir!

—Si vous êtes là... si vous errez de côté et d'autre...

—Je n'y serai plus

—Comment?

—Je... je m'en irai.

—Où?

—A l'Oasis... là-bas. Demain peut-être...

—Je ne veux pas.

—Avouez franchement que, après ce que vous venez de me dire, si je m'en vais, "la chose," puisqu'elle doit être, vous sera plus facile?..

Ghislaine disait ces mots avec un rire forcé mais en conservant au fond d'elle-même elle ne savait quelle vague espérance.

Il y eut une pause, le coeur de Ghislaine battait à grands coups

"Oh! évidemment, puisque "cela" doit être."

Elle laissa retomber lourdement ses deux mains sur ses genous: "Vous voyez bien? je ne vous l'ai pas fait dire.

—Mais non... vous ne m'avez pas compris!

—Trop bien!... ah! si j'avais pu ne jamais venir!

—Mais non... mais non..... vous ne m'avez pas compris," répétat-il. Cependant, quelque effort qu'il fit pour mieux s'expliquer, il n'y parvint pas: hors de lui, nerveux comme une femme, dépité, impatient, il se tut.

Et Ghislaine le vit devant elle qui sanglotait

Elle se leva pâle, droite la tête perdue. Il pleurait!...

Il pleurait et elle l'aimait!

Et l'orchestre chantait là-bas sa chanson de joie douce, si douce! Et la mer montait berceuse avec des froufrous de soie.

Elle l'aimait, il pleurait parce qu'elle se refusait de l'avouer, et elle se taisait!... L'allait-elle renier, son mensonge, se rire des impossibilités, prendre Luc à Nancy, ne plus vouloir de la vie sans lui?

"Luc!" commença-t-elle, perdant la tête.

Mais il l'interrompit, dur, sans pitié, grossier même.

"Partez!... partez!... puisque vous ne voulez pas de moi. Partez! que je voie clair devant moi, que tout finisse!...

—Ah! fit-elle d'une voix brisée, est-ce là votre adieu?"

Et chancelante, peureuse de ce qui lui faisait si froid au coeur, peureuse de ce qui devant ses yeux faisait danser les lumières, de ce qui lui mettait aux oreilles ce bruit sourd, comme si de très loin l'Océan grondait, elle s'éloigna.

"Où allez-vous? cria-t-il aussitôt.

—Je vais... je vais..." et comme elle ne savait où elle allait, elle répondit "Je pars demain, je vais dire adieu à la mer..."

Et Ghislaine alla loin de Luc, s'accouder à la ballustrade.

Sur les rochers très noirs la mer montait par petites lames, se brisant d'un coup sec, et l'écumait, se déroulait, se tordait comme un long serpent où les lumières de la terrasse mettaient des reflets métalliques d'écailles.

Et l'orchestre jouait dans la grande salle une barcarolle étrange et désolée qu'accompagnait un rythme monotone semblant un bruit de rames. C'était une chanson de mousse, un adieu simple et poignant.

Parce qu'il contrastait avec le cynisme énervant et la gaité des airs d'opérette, on le bissait avec enthousiasme.

Et Ghislaine écoutait... N'était-ce pas l'adieu même d'un beau grand rêve qui s'enfuyait, qui retournait là-bas, bien loin, dans quelques merveilleux pays où rien n'était réel, où tout n'était que songes?...

"Jamais rien ne m'a fait tant de peine!..."

Mais Ghislaine n'eut pas une larme.

V

L'Oasis, septembre...

Nous y revoilà !...

Je me suis juré de n'être pas triste, de m'occuper comme "avant", de m'intéresser à tout comme "avant," et je ne sais trop si j'y arrive, ni pourquoi j'y arriverais... ni pourquoi... rien ! Je ne sais plus !

Je me sens toute changée !..

Il me semble n'avoir plus mes anciens goûts et ne plus rien aimer, rien ! parce que tout ce qui aime en moi est attiré au loin par un point mystérieux qui n'y est pas depuis longtemps.

(A suivre)



NOUVELLE

Petite

A Madame Paul B....

La porte s'ouvrit et ce fut comme si de la joie entrait. Les deux minces silhouettes se raffermirent d'instinct dans les fauteuils profonds; tante Claire tapota sa jupe de taffetas antique, tante Jeannie lissa d'un doigt coquet une mèche blanche échappée au bonnet de Chantilly et toutes deux ensemble s'exclamèrent de cette voix brisée et tendre des vieilles qui aiment:

C'est toi, petite?

A pas glissés, Petite s'en vint jusqu'aux fauteuils jumeaux, prit les mains fanées et douces, et dans le froufroutement de ses dessous soyeux, elle s'affaissa en un monceau rose d'où s'éleva un parfum d'héliotrope et de saine jeunesse.

- C'est moi, Tantines!

Elles demeurèrent un instant silencieuses, les visages inclinés des deux vieilles et le profil levé de Petite mettant seuls des taches claires dans la pénombre du salon aux fenêtres closes.

Nous t'avons prié de descendre, Petite..., commença tante Jeannie, mais brusquement la voix lui manqua et ce fut tante Claire, -la volonte des deux — qui continua.

- Pour t'entretenir d'une inquietude qui nous agite depuis quelque temps.

Nous avons remarqué que tu change beaucoup... Ne m'interromps pas!

Tu n'as plus l'entrain, la gaite de l'an passé. Nous nous apercevons bien que tu demeures rieuse seulement pour "faire soleil" au coeur de tes vieilles tantes. Tu maigris et les promenades que tu aimais tant, sont un exercice au-dessus de tes forces actuelles.

Le mal étant découvert, il s'agit de chercher un remède. La voix de Melle Claire s'affermit encore. - N savons donc demande à Lionel,—elle se reprit—au docteur Gervais...

Petite se redressa toute d'une pièce.

- Vous n'avez point parlé de tout cela à Lionel!... Je vous assure, Tantines, que je ne suis pas malade! pas malade du tout!... Si je suis triste parfois, c'est peut-être que je deviens sérieuse! Je ne peux demeurer toujours la fillette indisciplinée et volontaire de jadis! Les drogues de Lionel n'auraient aucun effet dans mon cas!

Tante Claire, étourdie, s'excusa.

- Lionel est ton tuteur, il doit partager notre responsabilité....

-Que vous a-t-il dit quand vous l'avez entretenu de ce prétendu changement, ma Tante?

-Qu'il fallait un examen attentif avant de se prononcer. Et que le mal, peut-être, venait de notre existence qui ne convient guère, il faut l'avouer, à tes dix-huit ans...

-- Tantine! quelle est cette nouvelle idee? Vous tenez donc absolument à me causer de la peine, cet après-midi? Vous êtes, toutes deux, ce que j'aime le mieux: vous etes le but et la cause de ma jeunesse; je ne songe jamais à l'avenir sans vous mêler à ma vie, et ce serait de vous, de votre essence même qui est le calme de cette existence, que me viendrait cette mélancolie!

Tante Jeannie passa son bras autour de la souple taille et attira tout contre elle, Petite. Celle-ci était une énigme pour Claire, dont l'âme tendre cependant n'avait point connu cet éveil à la vie sentimentale, qu'est le troublant mystère de la jeune fille. Jeannie, la douce martyre d'un temps lointain croyait deviner l'erreur de sa soeur. Ses lèvres flétries près de l'oreille de Petite, elle parla longuement, berçant la peine irréelle d'un murmure apaisant de confessionnal. Et Petite, tout en multipliant les signes de dénégation, éprouva soudain le besoin infiniment doux de pleurer, appuyée contre ce vieux coeur "qui savait" et que les ans respectueux avaient gardé sensible! Elle redressa la tête quand un nom à peine murmure la fit tressaillir, vibrante de la lumière qui se faisait en elle, et elle répondit oui, avec du soleil plein les yeux.

La vieille demoiselle l'éloigna un peu, et malicieuse:

—L'idée de Tante Claire n'était point si mauvaise! Veux-tu Petite, aller au-devant de Lionel!

Petite se redressa souple et preste. Elle assujettit devant la glace terne, le grand chapeau de paille brune d'où débordait la masse blonde, ondulée, un peu folle, de ses cheveux, étira la ceinture de cuir fauve, abattit d'une tape légère le bouffant de sa blouse rose, sourit à son image, et vint tendre son front aux chères lèvres pâlies.

Sur le seuil, Tante Jeannie la retint d'un mot, une recommandation puérile, pour se donner le plaisir de la regarder vivre, heureuse, une minute encore dans le salon sombre. Elle, consciente de cette aumône de joie, demeura dans le cadre de la porte, toute la force d'affection de son être emplissant les profondeurs de ses yeux verts. Et, lentement, elle s'éloigna, sans songer que l'Amour avait meurtrie, jadis, Tante Jeannie et que l'âme sereine de Tante Claire l'avait ignoré...

MAGALI.

PETIT COURRIER

Papillon Blanc. — Je ne sais comment la chose s'est faite; j'en aurais ri la toute première si cela n'avait désapointe quelques correspondandes, attendant des réponses depuis plusieurs jours déjà. Puis, ce rappel inopiné, ne vous a-t-il point obligée à sortir de votre retraite silencieuse?

Je suis heureuse d'apprendre que votre situation se soit améliorée. Vous voyez qu'il suffit d'avoir du courage... et un peu de patience. Vous ne me dites pas le nom de votre nouvelle résidence; je devine toutefois, en comparant les dates, qu'elle s'est sensiblement rapprochée. Je vous souhaite de conserver, toujours aussi victorieuse, votre bonne confiance dans l'avenir.

Mme T. à D. — Voici les recettes demandées: 1o: Pour deux gallons d'eau, prenez une chopine de melasse, une cuillerée à soupe de gingembre en poudre, une cuillerée à thé d'essence d'épinette qu'on se procure chez les pharmaciens. Mettez dans une cruche ou un baril bien bouché que vous exposez au soleil pendant vingt-quatre heures et embouteillez.

2ème recette: Dans un baril mettez une pinte de blé et un quarteron de raisins secs pour un gallon d'eau... Ajoutez un demiard de mélasse. Mettez votre baril, bien bouché et muni d'un robinet, au soleil pendant trois jours. Mettez ensuite ce liquide en bouteilles, laissant au fond du baril blé et raisin.

Pour faire de nouvelle bière, on met la même quantité d'eau et de mélasse qu'on laisse vingt-quatre heures. On embouteille, et ainsi tant que le blé peut fermenter.

Toujours à votre disposition.

Régine. — Je ne connais aucun moyen qui ait la propriété de rendre la couleur à cette étoffe. Ne pourriez-vous vous adresser à un teinturier?

Certainement, j'aurai du plaisir à vous compter parmi nos correspondantes. Vous êtes trop modeste, en ce qui concerne la rédaction et l'orthographe de la lettre; tout était très bien. Au revoir donc.

Brin d'herbe. — Reçu le mot inattendu qui a surpris agréablement. En attendant la longue lettre et la longue réponse qui suivra, donnez mes amitiés à votre amie et croyez à mon affectueux intérêt.

Chrysanthème. — Voici tres longtemps que je suis sans nouvelles de vous, ma bonne amie. J'espère que rien dans votre situation ne s'est aggravé? Les circonstances n'ont point permis la rencontre projettée; j'espère, néanmoins qu'elles deviendront plus favorables, plus tard.

Si vous le pouvez, envoyez-moi un mot pour me rassurer. Constante sympathie.

Certrude. — L'aimable envoi m'attendait justement ce fameux jour. Vous avez, gente amie, une façon si délicate de causer du plaisir, qu'on ne sait comment vous remercier. Dès que j'aurai terminé la lecture, je vous retournerai le livre. Mon merci le meilleur le précède.

Le titre exact du livre dont vous me parlez est: Vers la Joie, Ames Païennes et Ames Chrétiennes. Je vais dresser la liste demandée et vous la ferai parvenir.

La date se trouve repoussée de jour en jour, par suite du manque de temps. Avez-vous remarqué qu'on exécute rarement ce qu'on aimerait tant à faire? Ainsi, je m'étais promis de vous écrire longuement et directement et il me faut me contenter de ces quelques lignes à la hâte. Tenez compte de mes bonnes intentions.

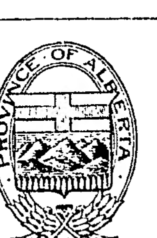
Jeannette. — Et moi, je vous réponds par une belle nuit bleu clair qu'illumine une lune d'argent. J'ai peine à croire que tout soit gris, chez vous, ainsi que vous me dites.

Vous me surprenez beaucoup avec vos remerciements pour cette réédition.

Connaissant votre amour de la nouveauté, je m'attendais à un déluge de reproches.

Partagez mes amitiés avec Jeanneton.

MAGALI.



AVIS PUBLIC

Cour Suprême d'Alberta

Des Sessions de la Cour Suprême d'Alberta, en banc et pour le jugement de cas civils et criminels, et pour l'audition de motions et autres affaires civiles, auront lieu aux dates et endroits suivants :

EN BANC

Endroits	Dates
EDMONTON,	mardi 21 septembre, '09
	mardi 15 mars, 1910
CALGARY,	mardi 14 décembre 1909
	mardi 7 juin 1910

Pour jugement de causes civiles sans jury

EDMONTON ET CALGARY	
	Mardi 5 octobre 1909
	Mardi 2 novembre 1909
	Mardi 7 décembre 1909
	Mardi 1er février 1910
	Mardi 1er mars 1910
	Mardi 5 avril 1910
	Mardi 3 mai 1910
	Mardi 7 juin 1910

Pour jugement de causes civiles et criminelles avec jury

EDMONTON ET CALGARY	
	Mardi 19 octobre 1909
	Mardi 15 février 1910
	Mardi 17 mai 1910

Pour jugement de toutes causes civiles ou criminelles

WETASKIWIN	
	Mardi 5 octobre 1909
	Mardi 5 avril 1910
RED DEER	Mardi 10 novembre '09
	Mardi 10 mai 1910
MEDECINE HAT	
	Mardi 12 octobre 1909
	Mardi 12 avril 1910
McLEOD	Mardi 23 novembre '09
	Mercredi 25 mai 1910
LETHBRIDGE	
	Mardi 26 octobre 1909
	Mardi 26 avril 1910

S. B. WOODS,
Député Procureur Général

Daté à Edmonton, le 11 juin 1909.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents t de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 8 JUILLET, 1909.

La Conference de la Presse

Sa raison d'etre et ses resultats

La conférence de la Presse, tenue à Londres durant la dernière quinzaine de juin, est close, et déjà la plupart des délégués voguent vers leurs pays respectifs, que baignent, selon la grandiloquente expression anglaise, les sept mers.

Délivrée de son cortège brillant—et qui a pu éblouir plus d'un délégué—de réceptions, banquets, revues navales, etc., cette conférence nous apparait maintenant dans une simplicité de lignes qui nous permet de voir nettement son but réel, et d'apprécier, à leur juste valeur, les résultats issus de ses travaux.

Que cette conception, tout britannique, de réunir, sous une même toit, les directeurs des grands journaux de l'empire, ait eu pour base primordiale un souci de défense impériale, voilà dont il n'est plus possible de douter.

Lord Roseberry s'est, au reste, chargé de le faire ressortir dans son premier discours, prononcé le jour même de l'ouverture des travaux de la conférence.

Ce discours avait pour thème que la Grande Bretagne, étant donné l'état actuel de l'Europe, ne peut conserver sa suprématie qu'en groupant autour d'elle ses colonies, alliées pour le maintien de la défense du prestige commun.

Le problème était posé nettement: on attendait une solution quelconque d'hommes devant refléter l'opinion de tous les peuples attachés à la fortune de l'Empire!...

En l'occurence la réponse des délégués de la Presse impériale pouvait être difficilement négative. Tous ont répondu oui, mais chaque réponse a reflété, malgré tout, les dispositions d'esprit du peuple dont les journalistes étaient en quelque sorte les délégués officieux.

L'Australie et la Nouvelle Zélande s'en sont remis à l'entière discrétion des hommes d'état anglais pour une contribution soit en hommes, en argent ou en navires, sous leur contrôle propre ou sous celui de l'Angleterre L'Afrique Australe a offert de l'argent ; l'Inde est demeurée sur la réserve que sa situation spéciale lui contraignait d'observer, quand au Canada, ses délégués, — fidèles en cela à interpréter le sentiment unanime du peuple— ont affirmé hautement ses prétentions à l'autonomie, et sa résolution nettement arrêtée de contribuer à la défense impériale par la constitution d'une marine nationale, et par cela seul.

M. Brierley, qui s'est fait le porte-paroles de nos journalistes, s'est montré d'un catégorisme de bon aloi sur la question; il a été l'écho fidèle des paroles si franches de Sir W. Laurier en déclarant que le Canada entendait garder la gérance absolue de tous les fonds votés par le Parlement dans le but de coopérer à la défense navale de l'Empire, et en affirmant la solidarité du Canada avec la Grande Bretagne non comme une nation dépendante, mais bien comme une véritable alliée.

Que résultera-t-il maintenant, de ces différentes assurances de collaboration au maintien de la suprématie navale de la Grande Bretagne?...

Il est évident que les réponses des délégués-journalistes ne sauraient avoir de résultats pratiques, ni comporter de sanction; tout au plus peuvent-elles donner aux gouvernants une idée de ce que sera la conférence—décisive celle-là—des ministres coloniaux, qui se tiendra dans le courant du mois.

Il semble bien que, dans l'esprit des organisateurs, cette réunion des journalistes—des hommes qui forment en majeure partie l'opinion de la foule—n'a eu d'autre but que de préparer l'opinion publique à accepter l'idée d'une solidarité étroite et efficace dans la question de défense.

On a fait vibrer, chez les délégués la corde impérialiste, on les a banquettés, fêtés de toutes façons, on a mobilisé pour eux des escadres et l'on espère que, se faisant les avocats émus du brulant sujet, ils influeront sur les ministres en pesant sur l'opinion publique.

En dehors de cette raison d'être toute primordiale, la conférence a eu l'occasion d'aborder plusieurs questions professionnelles, entre autres celles des cablogrammes à prix réduits.

De ce côté les résultats paraissent devoir entrer dans une phase pratique à brève échéance.

La conférence de la Presse aura eu de plus, l'excellence de se faire mieux apprécier entre eux les journalistes, et les relations créées qui subsisteront, ne peuvent que resserrer les liens cordiaux qui unissent les divers états de l'Empire.

C'est une conséquence qui portera ses fruits.

Vers l'Ouest Canadien

Sous ce titre, la "Revue Française" vient de publier un article très documenté sur la situation des Canadiens-français dans les prairies du Nord-Ouest, qui est une réponse magistrale aux arguments de M. Leroy Baulieu, dont nous avons entretenu déjà nos lecteurs.

Cet article, qui est signé Georges Demanche, révèle une connaissance approfondie de notre économie sociale et nous ne résistons pas au plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs les passages où le problême de la nationalité canadienne - française dans l'Ouest est traité:

"Comme le dit très justement M. Pierre Leroy-Baulieu, il est fort regrettable que les Canadiens-français n'aient pas commencé il y a quelque vingt ou vingt-cinq ans la colonisation de l'Ouest, car ils y constitueraient aujourd'hui une masse inattaquable. Mais, là où on peut différer d'opinion avec lui c'est dans les conclusions qu'il tire de leur abstention.

Aujourd'hui il est trop tard, dit-il. C'est là une opinion qui n'est pas partagée par tout le monde. Il est tard en effet, mais il n'est pas trop tard, étant donné surtout qu'il existe au Nord-Ouest des territoires immenses et fertiles qui sont sans population. Faut-il donc abandoner ces vastes espaces au flot des émigrants qui arrivent de tous les coins de l'Europe en masses nombreuses: Anglo-Saxons, Slaves, Scandinaves, Italiens, etc. ?

Ne vaut-il pas mieux pour les Canadiens-Français qui ont un goût inné pour l'esprit d'aventure—c'est par leurs trappeurs que le Nord-Ouest a été découvert, reconnu et sillonné en tous sens, au temps où il n'y avait encore que des Indiens, et ce sont eux qui en ont été les premiers colons — ne vaut-il donc pas mieux qu'ils cherchent le plus possible à prendre leur part du gateau?

Faut-il aussi laisser à l'abandon les nombreux groupes français installés dans l'Ouest canadien, permettre aux plus faibles d'être étouffés par des voisins d'une autre race, et, en délaissant les plus forts, leur enlever l'espoir de jouer un jour un rôle prédominant?

La question a d'autant d'importance qu'il ne faut pas oublier que ces groupes français ont poussé dans l'Ouest, comme nous l'avons établi antérieurement, des racines profondes et vivaces. Sans doute ils sont disséminés, ayant été semés au hasard sur tous les points des trois provinces, sans plan d'action, sans cohésion, sans facilités de rapprochement. Mais ils ont, pour la plupart, fait preuve de tant de vitalité, donné tant d'espérances d'avenir que ce serait une faute grave de les abandonner à leur sort.

L'un d'eux, formant une masse, est fortement établi sur les bords de la rivière Rouge, à l'est du Manitoba, où il forme la base la plus solide des Canadiens-Français de l'ouest. Deux autres moins importants, mais appelés à le devenir, sont fixés dans la région de Prince-Albert, dans la province de Saskatchewan, t dans celle d'Edmonton dans l'Alberta. Ce sont ces trois groupes, que bien loin d'abandonner, il faut soutenir à tout prix, car ils seront le levier de l'influence française dans l'Ouest. Il faut attendre beaucoup d'eux si une immigration judicieusement dirigée vient renforcer à point cette merveilleuse natalité dont ont fait preuve jusqu'à ce jour les Canadiens-Français.

M. Pierre Leroy-Baulieu conseille à ces derniers de porter leurs efforts de colonisation sur la vallée de l'Ottawa et le nord de la province de Québec. Ils ont déjà d'ailleurs fortement essaimé dans la vallée du haut Ottawa, où de bons établissements sont possibles et où de riches terrains miniers attirent depuis peu nombre de colons.

Quad au nord de la province de Québec, qui récèle de précieuses richesses cachées, sa pénétration est rendue plus difficile par la présence d'immense forêts. Seul, ou à peu près, le robuste et endurant bûcheron canadien est de taille à s'y tracer un domaine. Il n'a donc pas de concurrence à craindre et il peut y travailler à son heure. Dans ces conditions ne vaut-il pas mieux laisser la colonisation s'y faire progressivement, mais à petites doses, et diriger le courant migrateur vers des terres dont l'occupation est plus urgente? Les Canadiens-Français ont là, à leur porte, un vaste territoire dont ils ont la garde, et seuls la garde. Ils peuvent être sûrs, en outre, qu'on ne leur disputera pas. Qu'ils le conservent donc précieusement pour eux, mais n'oublient pas qu'en ce moment c'est ailleurs que leur action doit se faire sentir. Le nord de la province de Québec doit etre la réserve de la colonisation française de l'avenir.

C'est donc l'Ouest que les Canadiens-Français peuvent, et même doivent considérer comme le champ de colonisation le plus pressé d'occuper. Leur tâche sera, non pas de s'éparpiller en tous sens dans les trois provinces en suivant les impulsions, aussi divergentes que nombreuses, de leurs prédécesseurs dans l'Ouest, mais de taire, autant que possible, converger leurs efforts vers l'un des trois groupes français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ces groupes, les Canadiens devront faire tous leurs efforts pour les rapprocher les uns des autres, jeter entre eux des traits d'union afin d'arriver à établir de l'un à l'autre une série ininterrompue de centres de colonisation.

La tâche ne sera pas trop difficile entre les régions de Prince-Albert et d'Edmonton, que met en communication la grande vallée de la rivière Saskatchewan. La contrée est encore fort peu peuplée, il sera donc facile de la jalonner de quelques points de colonisation qui ne manqueront pas de faire la tache d'huile. Plusieurs sont d'ailleurs déjà posés..."

M. Demanche termine ainsi son article:

"Non, la partie n'est pas perdue pour les Canadiens-Français. Il n'est pas encore "trop tard" pour prendre dans les vastes territoires du Nord-Ouest, la position à laquelle ils ont droit de prétendre. La province de Quebec ne doit pas se confiner dans son splendide isolement.

Elle doit au contraire faire un vigoureux effort pour établir, là-bas au loin, les fondements d'une province soeur qui jouera un rôle considérable dans les destinées futures de la Confédération et permettra d'établir un frein utile et nécessaire aux ambitions ardentes que ne manquera pas d'avoir le jeune peuple qui sortira de l'amalgame de tant de nations différentes".

Feu l'Hon. J. R. Thibaudeau

Notes biograpniques

Nous croyons intéresser nos lecteurs, en reproduisant de la "Presse" quelques notes biographiques sur le Sénateur J. R. Thibaudeau, décédé à Montréal le mois dernier.

Lhon. Sénateur dont la mort a causé un vide si profond dans les cercles canadiens-français de Montréal, était le père de notre estimé compatriote le major De Blois Thibaudeau.

"Joseph Rosaire Thibaudeau, descendant d'une famille qui vint de France en Acadie vers 1789, naquit à Cap Santé, province de Québec, le 1er octobre 1837. Ses études commerciales terminées il se lança dans les affaires et devint bientôt l'une des têtes dirigeantes de l'importante raison commerciale Thibaudeau Bros & Co. de Montréal et, peu après, le chef de la non moins importante maison Thibaudeau, Béliveau et Archambault. Il eut longtemps des intérets considérables dans la Montréal Park and Island Ry Co., et Bell Telephone Co., The Royal Electric Light Co., South Shore Ry Co et fut, de longues années durant, le président de la Atlantic and Lake Superior Ry Co.

M. Thibaudeau était aussi gouverneur à vie de l'hopital Notre-Dame. En politique, le défunt était libéral, franc libéral. Pendant les longues années que les libéraux furent dans l'opposition, il joua un rôle éminent comme conseiller intime des chefs d'alors; il fut longtemps l'un des piliers de l'organisation de son parti. Il donnait largement quand ses amis faisaient appel à sa générosité reconnue et il prit une part très active à toutes les luttes politiques qui ont eu, jusqu'en 1890, le district de Montréal pour théâtre. Il fut, conjointement avec le regretté Honoré Beaugrand, le fondateur du journal la "Patrie."

Le 4 janvier 1878, M. Thibaudeau était appelé au Sénat par le gouvernement Dufferin, et, le 9 mai 1890, le gouvernement Mercier le nommait shérif du district de Montréal.

Le regretté défunt, veuf de Mademoiselle DeBlois, soeur de l'épouse du Dr J. M. MacKay, de Québec, avait épousé en 1873, en secondes noces, Mademoiselle Lamothe, fille de feu Monsieur G. Lamothe, ancien directeur du service des postes en cette ville. Son épouse lui survit. L'honorable M. Thibaudeau était le père du major DeBlois Thibaudeau, d'Edmonton, et de l'épouse de M. Aimé Geoffrion, C.R., avocat de cette ville. Il était également l'oncle de l'honorable sénateur Alfred A. Thibaudeau.

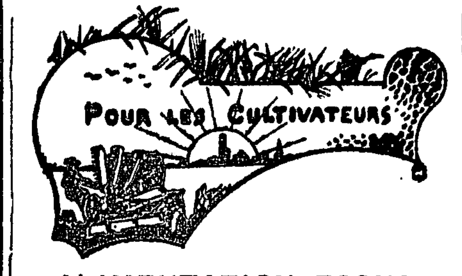
ON DONNERAIT pendant trois ou six ans à une bonne famille canadienne-française, 320 acres d'excellente terre. De plus on leur fournirait 4 chevaux et 25 bêtes à cornes à ferme.

Les conditions seraient que, après le délai de trois ou six ans, il y aurait 100 acres en culture sur la terre.

La broche serait fournie pour les clotures. On donnerait la préférence à une famille nombreuse.

S'adresser pour plus amples renseignements à W. Nobert, Rivière-qui-Barre. Alta.

Taux d'insertions:
$1.25 par pouce et par mois.



ALIMENTATION ECONOMIQUE DES PORCS PENDANT L'ETE

Une fois les porcs rendus à l'âge de deux mois et demi ou de trois mois, c'est le moment de les garder et de les placer dans un enclos, où ils trouvent une nourriture convenable et appropriée, indépendamment des sous-produits de la laiterie, qu'on est convenu de leur donner abondamment. On parle beaucoup de trèfle, pour l'alimentation du porc, et on a raison, pourvu qu'on se soit préparé d'avance. En effet, si on a eu soin de semer, dans des pièces auparavant engraissées, une dizaine de livres de petit trèfle rouge, de trèfle alsique et de trèfle blanc; si ce mélange a été fait dans la proportion de dix livres de petit trèfle rouge, de quatre livres de trèfle alsique et d'une livre de trèfle blanc, et cela par arpent et s'il a été semé l'année précédente, on peut s'attendre à un excellent paturage pour les jeunes porcs. On calcule généralement qu'un paturage ensemencé de la manière décrite plus haut peut donner huit tonnes de trèfle vert à l'arpent, ce qui équivaut à une récolte de foin de la valeur de deux tonnes. Divisez ce paturage en plusieurs parties, et faites pacager successivement dans chaque fraction de cet enclos.

Mais de toutes les récoltes recommandées pour l'élevage du porc, celle qui prime toutes les autres, d'après des instructions données à la Ferme Expérimentale, serait la navette. Les avantages sont faciles à connaître et à comprendre. Il n'y a pas de plante qui pousse plus rapidement, elle réussit dans les terrains les plus ordinaires, et peu engraissés. On peut la semer jusqu'en septembre. D'autre part, les porcs en sont friands; ils la mangent avec avidité; la viande qui en résulte est de première qualité pour le bacon, de sorte qu'incontestablement, elle constitue un aliment de première classe. De plus, elle est bonne pour le pacage sept à huit semaines après les semailles. Si on la sème en rangs espacés de 24 pouces, elle donne des rendements meilleurs que si elle est semée à la volée. On compte généralement que sur un acre de navette bien cultivée on peut faire vivre, toute une saison, une trentaine de porcs. Il faut compter un peu sur la saison qui varie parfois quant aux conditions climatériques, et dans cette évaluation, il convient de ne pas être trop absolu.

Le topinambour est excellent et les éleveurs américains en font grand cas. On le plante soit à l'automne, soit au printemps. Il y a avantage à laisser les porcs en faire la récolte eux-mêmes. Les truies d'élevage trouvent dans le topinambour une nourriture de premier choix. On ne saurait donc trop attacher d'importance à ces trois sortes de semence ou de culture sans manquer d'utiliser les déchets de l'industrie laitière. Le secret du succès est là.

LE BUTTACE DES POMMES DE TERRE

Il est de savants agronomes qui sont pour le buttage des pommes de terre. Il en est d'autres qui sont contre cette opération agricole. M. Jensen, fut le protagoniste du buttage; M. Petermann, de Cembloux, Belgique, en est l'adversaire.

Le procédé Jensen, dit M. Petermann, diminue sensiblement le nombre de pommes de terre malades, mais il diminue encore plus le produit sain, il n'est donc pas avantageux.

D'autres expérimentateurs sont arrivés aux mêmes conclusions. Le buttage est en effet une opération qui, dans la plupart des cas, diminue le produit des pommes de terre. Mathieu de Eombasle, après en avoir tout d'abord préconisé l'emploi, a constaté depuis son influence néfaste; on prétend que plus le buttage est prononcé et fait tardivement, plus il nuit à la production. Néanmoins, on peut conserver le buttage léger :

1e Parce que cette façon complète le nettoyage du sol commencé par les binages ;

2e Parce que dans le cas où les fanes sont mortes et disparues lors de l'arrachage, la place des pommes de terre est assez difficile à distinguer.

M. Jensen, de son coté, vient d'écrire de Copenhague pour défendre énergiquement son procédé; il insiste et prétend qu'opéré une "dizaine de jours avant" la floraison, le buttage donne d'excellents résultats, tandis que les buttages faits après le commencement de la floraison causent une diminution de six pour cent environ.

D'après M Jensen, le buttage se fait d'un seul côté des lignes, avant la dissémination de la maladie sur les feuilles; les talus ainsi formés doivent être suffisamment haut de 10 à 12 pouces pour qu'à l'époque de l'arrachage, les tubercules soient couverts d'une couche de terre de 4 à 5 pouces au moins,

Pour que le talus puisse atteindre cette hauteur, il faut que les lignes plantées soient distantes de deux pieds 8 pouces environ.

Dans les petites expériences faites avec un grand soin on arrive quelquefois, dit-il à l'anéantissement complet de la maladie,

Il ne faut pas forcer les fanes à se tenir dans une position inclinée. Les fanes s'inclinent par la suite d'un seul côté, mais à cette époque, alors que les tiges sont encore flexibles et croissantes, elles reprennent en peu de jours leur position verticale, cela est très important car l'inclination des fanes pendant la floraison nuirait sensiblement au rendement total.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

Avoine 45c
Blé "feed" .. .. 75c à 80c
Orge .. .. 45c à 50c

FOINS

Mil, la tonne $20
Nouveau foin ... . $15 à 17
Foin de marais, la tonne 18 à 20
Foin de terre haute ... 20 à 24

BEURRE ET OEUFS

Beurre de crèmerie, la livre 30c
Beurre de laiterie, la livre .. 25c
Oeufs, la douzaine 25c

VOLAILLES

Poulets de printemps, la liv. 25c
Canards et oies, la livre .. 22c
Dindes, la livre 30c

ANIMAUX

Boeufs, steers, la livre 4c à 5c
Vaches, la livre .. .. 4½c à 4½c
Porcs, la livre 6¾c
Veaux, la livre .... 4½c à 5½c
Moutons, la livre .... 5c à 5½c
Agneaux, la livre .... 5½c à 6c

CHRONIQUE LOCALE

M. L. Boudreau, M.P.P., et Mme Boudreau, étaient à Edmonton au commencement de cette semaine.

En ville, également, M. Cousineau, de St-Albert, M. Gibeault de Morinville et Chas Marneau, de Beaumont.

Le Rév. Père Lewis, qui a séjourné quelques jours au milieu de nous et dont les catholiques ont tant apprécié le talent de prédicateur, est allé prêcher une retraite à Prince Albert.

M. A. E. Trudel, est entré au service de P. Burns et Cie, bouchers de notre ville.

M. Wilfrid Cloutier, de Lafond, était en ville cette semaine. M. Cloutier épouse le 12 juillet prochain une charmante jeune fille de Lafond.

M. Amédée Létourneau et son fils Emile, de St-Georges, comté de Beauce, sont de passage à Edmonton.

MM. Letourneau visitent actuellement la région dans l'intention de s'établir parmi nous.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. René Lemarchand est allé assister à l'Exposition de Calgary, où il doit rencontrer un grand nombre de ses compatriotes, dans l'intérêt de la Compagnie Générale Transatlantique, dont il est l'agent.

M. Ph. Ouellette, Mlles Ida Ouellette et Berthe Ouimette, de Moose Lake, éaient de passage en ville la semaine dernière.

NOS MILITAIRES

Depuis quelque temps déjà nos militaires, après avoir accompli de superbes manoeuvres à leur camp annuel, ont regagné leurs foyers respectifs.

On nous demande de publier les noms de nos braves jeunes gens canadiens-français qui ont pris part à ces manoeuvres dans l'escadron "D." C'est avec grand plaisir que nous nous rendons à ce désir.

Mais auparavant nous voudrions les complimenter, au nom de tous nos compatriotes pour la façon superbe dont ils ont passé leur brève période d'instruction militaire sous les drapeaux.

Ils ont fait grandement honneur par leur discipline et la rectitude de leurs mouvements à notre nationalité, et nous savons de source sûre qu'ils ont été particulièrement remarqués par les officiers généraux venus à Edmonton à l'occasion des manoeuvres : le général Otter et le colonel Cruickshank.

Bravo! jeunes gens,, vous vous montrez les dignes descendants des admirables soldats qui combatirent si glorieusement aux premières heures de notre Canada, et nous savons que, si la défense de notre cher pays l'exigeait un jour, vous sauriez faire honneur à votre race, en combattant, comme nos ancêtres, jusqu'à la mort.

Voici les noms de tous ces dévoués compatriotes :

Escadron "D" 19ème Chasseurs Montés de l'Alberta.

Officiers :

Major DeBlois Thibaudeau; Capt P. Ed. Lessard; Lieutenant-Adjudant Thériault; Lieutenant Boileau; Lieutenant Lambert; Lieutenant Ethier, aumonier.

Sous-officiers :

Sergent Major A. Guilbault; Sergent Quartier-Maître F. Nobert; Sergents de troupe J. Gauthier; F. Morin; A. St-Louis; J. H. Arsenault; Sergent-Fourrier Geo. Chevigny.

Caporaux

Caporal A. Lafleur; A. Riopel; J. W. McGillis; S. Thieme; E. Gibeault; A. Houle.

Soldats :

A. Archambault; J. Brault; J. Coulombe; A. Courtepatte; A. Constantin; C. Caron; Thomas Dubue; Ed. Dubuc; A. Fauteux; Guay Omer; Trompette T. Girard; Alf. Gore, Fir. Gibault; Omer Houle; A. Lemay; A. Leduc; A. Lafond; F. Lavallée; N. Proulx; Albert Roberge; Albert Roy; E. Raymond; J. St-Louis; A. Tellier; E. Nobilleau; J. St-Jones; J. De Gruchy; H. Alexander; C. Payne; Alp. Roberge; F. Flynn; N. Gagnon; R. Gouin; Nap. Cyr; Jos. Blais; McMullan; V Lamaire; E. Chartrand; F Chevigny; J Matthews; F. Lavoie.

Cuisinier, Jos. Bilodeau; aide-cuisinier, Jos. Fournier; cuisinier troupier Louis Roy.

TROUVEES quatre bêtes à cornes sur la Section 4 Township 55 rang 25. On pourra les réclamer : quart de section S. E., mêmes section, rang et township, chez M. Jos Cloutier.

Abolition de la prime de destruction des loups

Avis est, ici, donné qu'après le 31 juillet 1909, aucune garantie de prime sera émise en paiement de prime pour la destruction des loups de prairies.

GEO. HARCOURT,
Député-ministre d'Agriculture.

TROUVEES quatre bêtes à cornes sur la Section 4 Township 55 rang 25. On pourra les réclamer : quart de section S. E., mêmes section, rang et township.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes : **Prix $3.00 l'acre. Devoirs :** Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée

---

COURS SPECIAUX pour les personnes commençant à apprendre l'anglais.

Dans le jour ou la soirée.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

M. J. J. LEBLANC,
Instituteur à l'Ecole Séparée ou 549 Septième rue.